

**22.—Compensation aux provinces en remplacement du revenu tiré de l'impôt sur le revenu et sur les corporations et base des garanties relatives aux taxes provinciales sur l'essence**

Province	Paieiment annuel en remplacement de l'impôt sur le revenu et sur les corporations	Revenus tirés de la taxe sur l'essence, 1940 <sup>1</sup>
	\$	\$
Ile du Prince-Eouard.....	701,944	307,902
Nouvelle-Ecosse.....	2,911,078	2,853,364
Nouveau-Brunswick.....	3,650,067	2,101,072
Québec.....	20,586,075	11,803,248
Ontario.....	28,964,040	26,608,280
Manitoba.....	5,654,741	2,678,149
Saskatchewan.....	5,830,471	3,397,279
Alberta.....	4,080,861	3,221,976
Colombie Britannique.....	12,048,367	3,763,626
<b>Totaux.....</b>	<b>84,427,644</b>	<b>56,734,906</b>

<sup>1</sup> Années financières provinciales terminées à la date la plus rapprochée du 31 décembre 1940.

**Prêts aux provinces.**—Tous les prêts consentis récemment aux provinces par le gouvernement fédéral sont faits aux provinces de l'Ouest en vertu de la législation de secours inaugurée par la loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931. Ils sont garantis par des bons du trésor de chaque province à un intérêt de 3 p.c. à compter du 1er juillet 1936. La somme globale de ces avances, impayée au 31 mars 1944, est de \$176,324,091, moins des annulations de \$19,861,035, ce qui laisse un montant impayé de \$156,463,056 réparti ainsi entre les provinces: Alberta, \$25,907,000; Colombie Britannique, \$34,533,322; Manitoba, \$24,774,950; Saskatchewan, \$71,247,784. Les détails paraissent dans le tableau 19, p. 855 de l'Annuaire de 1943-44.

Les prêts pour habitations, consentis aux provinces au cours des années qui suivirent la guerre de 1914-18 sous l'empire d'arrêtés en conseil adoptés en 1918 et 1919 et des budgets de 1920 et 1921, ont été remboursés en entier durant l'année financière 1943-44. L'Ontario a soldé ces avances en 1928, la province de Québec en 1937, le Nouveau-Brunswick en 1938, le Manitoba et la Colombie Britannique en 1941, l'Ile du Prince-Edouard en 1943 et la Nouvelle-Ecosse en 1944. Pour les statistiques, voir tableau 20, p. 856 de l'Annuaire de 1943-44.

**Sous-section 5.—Dettes nationale**

La dette nationale brute du Canada, au 31 mars 1914, s'établit à \$544,391,369 au regard d'un actif de \$208,394,519, ce qui laisse une dette nette de \$335,996,850. C'est une dette relativement légère; elle découle presque en entier de travaux publics d'utilité générale qui, comme les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental, restent un actif, bien que non réalisable, de la nation, ou de subventions à des entreprises, comme le chemin de fer Pacifique Canadien, lesquelles, tout en n'appartenant pas à l'Etat, ont grandement contribué à étendre l'aire de colonisation comme de production et, partant, la richesse du pays. Au sens large, c'est une dette assumée pour des fins productives. En outre, elle est presque entièrement en dehors du pays, le principal de la dette consolidée du Dominion payable à Londres étant de \$302,842,485 le 31 mars 1914 contre \$717,453 seulement payable au Canada.

Les grandes transformations de la dette nationale au cours des 30 années de 1914 à 1944 ont été: (1) une augmentation énorme de la dette nette de \$335,996,850 à \$8,740,084,893; (2) la dette brute, ayant été contractée en majeure partie pour des